

Statuts de protection



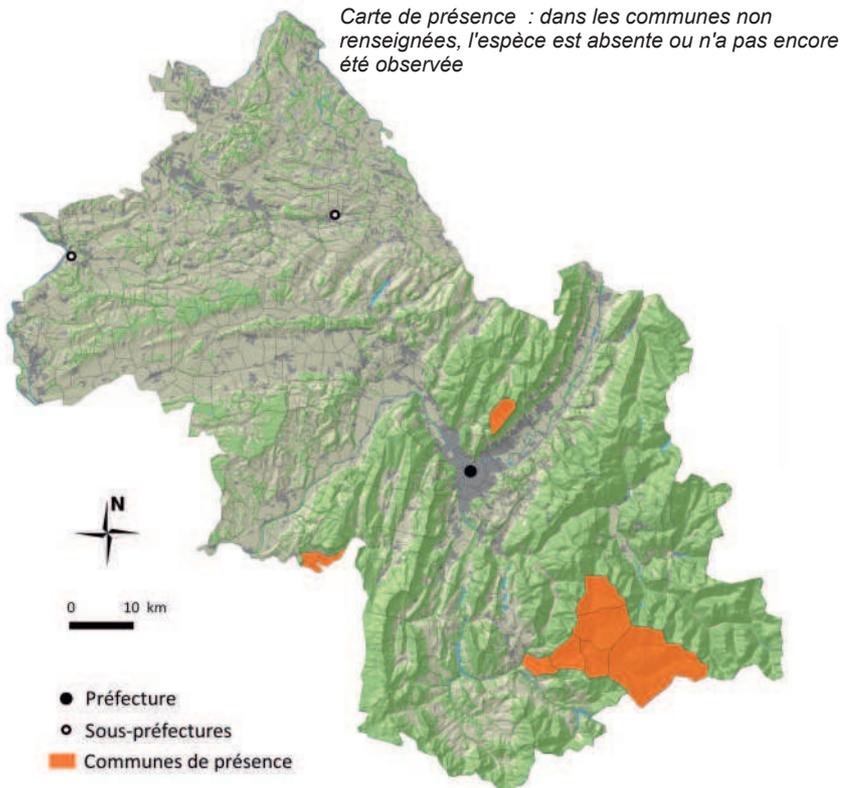
Listes rouges
Isère : NT (Quasi menacée)
R-A : NT (Quasi menacée)
France : DD (Insuffisamment documentée)

Directives européennes
Non concernée par la directive "oiseaux"
Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



© Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN*GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

De description récente, l'oreillard des Alpes reste encore assez méconnu. En Isère, l'espèce est connue de l'Oisans (avec des colonies de reproduction) et ponctuellement du Vercors et de Chartreuse.

Écologie locale

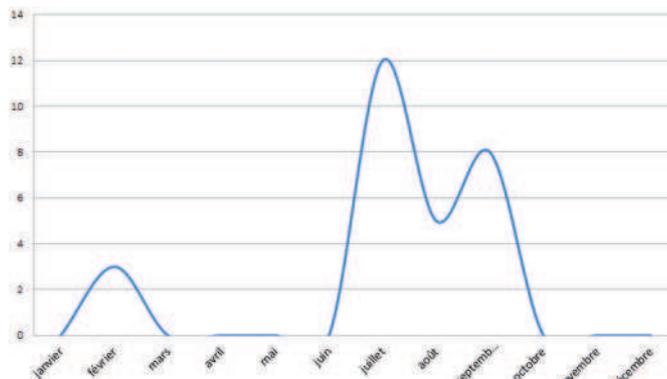
Cette espèce est peu connue. Des suivis télémétriques dans les Alpes ont permis de suivre des individus chassant dans les prairies d'altitude dégagées ou les bois de pins clairs. Les gîtes connus sont dans les bâtiments de village de montagne.

Tendance évolutive

Au moins trois colonies sont identifiées en Isère. La zone d'occupation de cette espèce est très restreinte, mais il n'y a pas de déclin identifié. Il reste cependant très difficile de donner une tendance évolutive pour les populations de cette espèce.

Phénologie saisonnière

La majorité des observations a lieu en période estivale, lors des sessions de captures, ainsi qu'à l'automne lors des rassemblements pour les accouplements dans des cavités souterraines.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Protection des espaces ouverts d'altitude

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16